



Vous avez un projet ? Pensez aux Entreprises publiques locales (Epl)

Société d'économie mixte (Sem)

| Société publique locale (Spl)

| Sem à opération unique (SemOp)



Aménagement et habitat



Déchets



Développement économique



Eau et assainissement



Energie et efficacité énergétique



Mobilités



Services à la personne



Tourisme, Culture et Loisirs

Collectivités locales, la Fédération des Entreprises publiques locales (FedEpl) vous accompagne

Le choix du mode de gestion

La constitution d'une Sem, Spl ou SemOp

Le lancement opérationnel de votre Epl

Notre engagement

Retenir le mode de gestion adapté à votre projet

Sécuriser la constitution de votre Epl

Optimiser le démarrage de votre entreprise

Notre offre

Un diagnostic d'opportunité gratuit assorti de recommandations sur la conduite de votre projet

Présentation des caractéristiques et atouts des différentes Epl

Évaluation à 360° de votre projet : opportunité politique, conseils juridiques, faisabilité économique, RH...

Conseils d'un(e) délégué(e) territorial(e) implanté(e) sur votre territoire

Mise à disposition de délibérations types

Un Séminaire Epl sur site pour vous aider à finaliser le choix de votre mode de gestion

Approche comparative Epl/autres modes de gestion

Benchmark des Epl existantes sur votre secteur d'activité

Un accompagnement personnalisé du projet par un expert et votre entrée au sein du mouvement Epl

Une assistance réactive pour répondre à vos questions : étapes de constitution, définition de l'objet social, gouvernance, reprise de personnel, plan à moyen terme, assistance à la rédaction des statuts...

Mise en réseau avec des partenaires investisseurs, financeurs et experts (business plan, protection sociale...)

Accès au centre de ressources (documents types, observatoire...) et aux journées d'information de la FedEpl

2 jours d'expertise sur site : réunion de lancement du projet, présence à l'assemblée générale constitutive

Des services adaptés à la 1^{re} année d'activité de votre Entreprise publique locale

Séminaires Nouveaux dirigeants et 1^{ers} pas d'une Epl

Ressources: livrets fiscal et social, guide comptable, FAQ juridiques...

HEC Epl Management, cycle de formation des dirigeants

Epl Gouvernance, cycle de formation du président et des administrateurs

Assistance juridique personnalisée : vie sociale, fiscalité, RH

Participation aux événements et journées d'information

Action politique, veille législative et réglementaire

Valorisation de votre Epl (sites internet, réseaux sociaux)

Le + FedEpl

Retours d'expériences de 200 projets accompagnés chaque année

Une invitation gratuite au congrès annuel des Epl pour favoriser votre immersion dans le mouvement

Un réseau de 1250 Epl en France, 25 000 en Europe

Nos conditions

Un diagnostic gratuit, par téléphone ou dans nos locaux

Possibilité d'un *Séminaire Epl* sur site

Une *Adhésion Projet* de votre collectivité

Collectivités et groupements de :
 ➔ moins de 10 000 habitants : 3 000 €
 ➔ 10 000 à 100 000 habitants : 4 500 €
 ➔ 100 000 habitants et plus : 6 000 €

Une adhésion de votre Epl

Une cotisation annuelle calculée sur l'activité réelle de votre Epl



Spl Compagnie des ports du Morbihan (56)



SemOp Doléa Assainissement (39)



Sem Sergies (86)

➤ **La Fédération des Epl est l'unique représentant des 1 250 Sem, Spl et SemOp françaises.**

Association d'élus constituée en 1956, la FedEpl rassemble 11 000 élus, présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques.

La Fédération des Epl met à disposition des collectivités ses experts avec un objectif prioritaire : sécuriser la constitution des nouvelles Entreprises publiques locales.

Pour en savoir plus :
lesepl.fr
rubrique « Créer une Epl »



Fédération des Epl
95, rue d'Amsterdam 75008 Paris
Tél. 01 53 32 22 00 • Fax : 01 53 32 22 22

lesepl.fr  @FedEpl  Fed Epl

